

0 GENERALITES

- 0.1 Constructeur : **RENAULT V. I.**, 129, rue Servient, la Part-Dieu, 69003 LYON.
0.2 Marque : **RENAULT.**
0.3 Genre : châssis-cabine pour VASP carrosserie Incendie.
0.4 Type : 40APA1A, Version : 37.
0.5 Puissance administrative : 17 CV.

1 CONSTITUTION GENERALE

- 1.1 Nombre d'essieux et de roues : 2 essieux, avant 2 roues simples, arrière 2 roues jumelées.
Les essieux sont numérotés de l'avant vers l'arrière.
1.1.1 Emplacement des roues motrices : essieu 2.
1.1.2 Emplacement des roues directrices : essieu 1.
1.2 Dimensions des pneumatiques : 10 R 22,5 140/137 K* (3,108 m).
* indice de charge et/ou vitesse supérieur.
1.3 Constitution du châssis : longerons et traverses en tôles d'acier.
1.3.1 Section des longerons (mm) : 220x70x6
1.4 Emplacement et disposition du moteur : au-dessus de l'essieu 1 dans l'axe longitudinal du véhicule.
1.5 Emplacement de la cabine de conduite : avancée, basculable.

2 POIDS ET DIMENSIONS (kg et m)

- 2.1 Poids total autorisé en charge : 13000
2.2 Poids total roulant autorisé :
2.2.1 Avec remorque munie d'un frein à inertie : 16500
2.2.2 Avec système de freinage de remorque : néant
2.4 Charge maximale admissible :
2.4.1 Sur l'essieu 1 : 4860
2.4.2 Sur l'essieu 2 : 9200
2.5 Voie avant : 1,986
2.6 Voie arrière : 1,782

CHASSIS-CABINE : Cabine 4 portes

- 2.7 Version : 37
2.7 Empattement : cabine C : 3,770
2.8 Poids à vide du véhicule en ordre de marche.
Ces poids (variant dans la limite de 8 %) peuvent augmenter en fonction des options d'équipements.
2.8.0 Total : 4760
2.8.1 Sur l'essieu 1 : 3150
2.8.2 Sur l'essieu 2 : 1610
2.9 Porte-à-faux avant : ----- 1,278 -----
2.10 Porte-à-faux arrière : 1,512
2.11 Longueur hors-tout : 6,560
2.12 Largeur hors-tout : --- 2,500 ---

LIMITES POUR VEHICULES CARROSSES :

- 2.9 Porte-à-faux avant : ----- 1,278 -----
2.10 Porte-à-faux arrière :
2.10.1 Mini sans ferrures ni accessoires : 1,280
2.10.2 Maxi sans ferrures ni accessoires : 1,792
2.10.3 Maxi avec ferrures et accessoires : 1,912
2.11 Longueur hors-tout maxi : 6,960
2.12 Largeur hors-tout maxi : ----- 2,500 -----
2.13 Intervalle des positions autorisées pour le centre de gravité de la charge (par rapport à l'essieu 2).
2.13.1 Distance mini : -0,001
2.13.2 Distance maxi : 0,255
2.14 Distance minimum entre l'entrée de carrosserie et l'axe de l'essieu 1 : ----- 1,422 -----
2.15 Charge utile maximale autorisée aux limites indiquées au point 2.13 :
2.15.1 Toutes les places assises occupées : 7430
2.15.2 Conducteur seul à bord : 8150
2.16 Plaque ou dispositif équivalent fixé dans le compartiment marchandises ou la cabine précisant les charges utiles maximales pouvant être transportées lorsque :
- toutes les places assises sont occupées : } pour lors du montage du véhicule
- le conducteur est seul à bord : }

NOTA : pour les véhicules munis d'un ralentisseur (voir 7.9), il est admis de pouvoir :

- a) Augmenter le poids total autorisé en charge (2.1) et le poids roulant autorisé (2.2) d'une valeur égale au poids de ce ralentisseur, des accessoires et ferrures nécessaires à son montage et à son fonctionnement, et ce, dans la limite de 500 kg.
b) Augmenter la charge maximale admissible sur l'essieu 2 (2.4.2) dans la limite de 400 kg.

3 MOTEUR

- 3.1 Dénomination : MIDR060226W4
3.1.1 Marque : **RENAULT V. I.**
3.2 Description générale :
3.2.1 Type : moteur à combustion interne à pistons en mouvement alternatif et vilebrequin, suralimenté air refroidi.
3.2.2 Cycle : Diesel.
3.3 Nombre et disposition des cylindres : 6 verticaux en ligne.

- 3.4 Dimensions :
3.4.1 Alésage (mm) : 102.
3.4.2 Course (mm) : 126.
3.4.3 Cylindrée (cm³) : 6174.
3.5 Rapport volumétrique de compression (± 0,5/1) : 18
3.6 Puissance maximale (kW CEE) : 154
3.7 Régime de puissance maximale (tr/min) : 2500
3.8 Couple maximal (mdaN CEE) : 65
3.9 Régime de couple maximal (tr/min) : 1700
3.10 Régime de rotation maximal (tr/min) : 2850
±40

- 3.11 Carburant utilisé : gazole.
3.12 Réservoir de carburant : 130 litres.
3.13 Mode d'alimentation du moteur : par injecteurs mécaniques.
3.14 Type de filtre à air : sec.
3.15 Allumage : par compression.
3.16 Tension d'alimentation des circuits électriques (V) : 24.
3.18 Refroidissement du moteur : par circulation d'eau forcée et radiateur, ventilateur débrayable.
3.19 Nombre de silencieux d'échappement : 1.
3.20 Niveau sonore au point fixe :
3.20.1 Valeur du niveau sonore (dB(A)) :
sortie latérale gauche 81
sortie latérale droite 81
sortie verticale 80
3.20.2 Régime de rotation correspondant (tr/min) : 1875
3.20.3 Position de la sortie de l'échappement : latérale gauche ou droite ou verticale.
3.21 Emplacement du symbole de la valeur corrigée du coefficient d'absorption (moteur Diesel) : sur la plaque constructeur.

4 TRANSMISSION DU MOUVEMENT

- 4.1 Type de boîte de vitesses : 4106.OD : mécanique 6 rapports + 1 M.AR.
4.1.1 Emplacement du levier de commande : sur le capot moteur.
4.2 Type d'embrayage : monodisque.
4.2.1 Mode de commande : mécanique.
4.3 Type de transmission entre la boîte de vitesses et les roues : par cardans entre boîte et pont AR.
4.4 Démultiplication de la transmission :
4.4.1 Dimensions et circonférence de roulement des pneumatiques de référence (mm) : 10 R 22,5 (3,108 m).
4.4.2 Démultiplication et vitesses à 1000 tr/min avec la boîte 4106.OD :

Combinaisons des vitesses	Rapports de boîte	Rapports de pont	Démultiplications totales	Vitesses en km/h à 1000 tr/min
1	1/6,08		1/85,61	5,24
2	1/3,53	1/5,857 (14x41)	1/20,68	9,02
3	1/2,09	(réduction : 2)	1/12,24	15,24
4	1/1,35	autre couple	1/7,91	23,58
5	1/1,00	possible :	1/5,86	31,82
6	1/0,79	13x41	1/4,63	40,28
M. AR	1/5,43		1/81,80	5,86

Les rapports de la boîte et du pont sont donnés comme le quotient de la vitesse de rotation de sortie sur la vitesse de rotation d'entrée.

- 4.5 Vitesse maximale théorique au régime de régulation à vide de 2850 tr/min :
- 107 km/h avec le couple 13x41 (1/6,308)
- 115 km/h avec le couple 14x41 (1/5,857).
4.6 Indicateur de vitesse : oui.
4.7 Compteur kilométrique : oui.
4.8 Chronotachygraphe : oui, en option.
4.9 Limiteur de vitesse : non.

5 SUSPENSION

- 5.1 Essieu 1 : 1 essieu rigide, ressorts bilames, 2 amortisseurs télescopiques, 2 butées de chocs, 1 barre stabilisatrice.
5.2 Essieu 2 : Type SM1 : 1 pont rigide, ressorts paraboliques renforcés, 2 amortisseurs télescopiques, 2 butées de chocs, 1 barre stabilisatrice.

6 DIRECTION

- 6.1 Type de direction : à vis sans fin avec assistance hydraulique.
6.2 Diamètre de braquage hors-tout (m) : 14,86

7 FREINAGE

- 7.1 Frein de service : Freinage à deux circuits pneumatiques indépendants :
- un circuit commande les freins à disque ventilé de l'essieu 1. Une valve d'adaptation corrige la pression délivrée au circuit avant.
- un circuit commande les freins à tambour de l'essieu 2. Un dispositif de correction asservi à la charge est monté sur le circuit de l'essieu 2.
Le véhicule est équipé en option d'un système anti-blocage de roue de catégorie 1.
Ce dispositif comporte une détection électronique du seuil de blocage des roues des essieux 1 et 2 modulant la pression de freinage dans les 4 vases à diaphragme par l'intermédiaire de 4 valves électropneumatiques. Un voyant signal toute défaillance de l'anti-blocage, sur le tableau de bord.
Répartiteur de freinage : oui, le répartiteur de freinage module l'effort sur les roues AR en fonction de la charge sur l'essieu 2.
7.2 Frein de secours : assuré par l'indépendance des circuits de frein de service.
7.3